

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun à l'ensemble des 18 lots

Marché de conservation et restauration d'œuvres d'art
N°2026-315 à 332

Marché public de Services

Procédure de passation : - Procédure adaptée ouverte (services sociaux ou spécifiques) en application des dispositions de l'article L. 2123-1 et du 3° de l'article R. 2123-1 à l'article R. 2123-7 du code de la commande publique

Technique d'achat : Accord-cadre multi-attributaires donnant lieu à l'émission de bons de commande en application du 1° de l'article L. 2125-1 et des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, et comprenant, pour certains lots, une part forfaitaire.

1.1 Préambule

L'établissement met en œuvre chaque année un programme de conservation et de restauration d'œuvres, comprennent notamment des interventions sur les peintures, dessins, livres anciens, sculptures, objets d'arts décoratifs, et photographies, textiles, et maquettes.

La majorité des interventions concerne le musée d'Orsay, mais également le musée de l'Orangerie (essentiellement pour les peintures) et le musée Hébert (notamment pour les peintures, les dessins et les photographies).

Les lots 1, 2, 3, 5, 8 et 9 feront l'objet d'un forfait, mais pourront également, selon les besoins, être sollicités par bon de commande par le service des expositions pour réaliser notamment des restaurations fondamentales ou légères, les aller-voir chez le prêteur, les préconisations techniques ainsi que des constats d'état d'œuvres prêtées à l'EPMO dans le cadre des expositions temporaires, si le prêteur le permet.

Les autres lots seront sollicités uniquement par bons de commande, pour le même type de besoin que décrits ci-avant.

En cas d'indisponibilité du titulaire pour les prestations demandées dans le cadre des expositions temporaires, l'EPMO a la possibilité de faire appel à un prestataire extérieur.

Ces opérations sont détaillées selon les domaines et les lots.

1.2 Décomposition par lot, objet des prestations

L'accord-cadre a pour objet la conservation et la restauration des œuvres de l'EPMO, ainsi que la réalisation des constats d'état, des restaurations fondamentales ou légères, les aller-voir chez le prêteur, les préconisations techniques des œuvres prêtées à l'EPMO dans le cadre des expositions temporaires qu'il organise, si le prêteur le permet.

Les prestations sont divisées en dix-huit lots distincts qui donneront lieu à la conclusion de dix-huit accords-cadres distincts.

L'accord-cadre comprend, selon les lots, un ou deux types de prestations :

- **Les interventions courantes (forfait) – lots 1, 2, 3, 5, 8 et 9 uniquement**

Il s'agit d'interventions sur les œuvres de l'EPMO programmées par un forfait annuel composé d'un certain nombre de jours d'interventions comprenant les prestations de restaurations et les rapports de restauration/constat d'état.

Pour les lots n°1, 2 et 3, les rapports de restauration et de constat d'état font l'objet d'une formalisation renforcée et doivent respecter un format type annexé au présent CCTP, notamment pour les lots n°2 et n°3, afin de garantir l'harmonisation des pratiques, la qualité rédactionnelle et la facilité d'archivage.

Ces prestations de restauration concernent principalement les mesures de constat d'état, de prévention et de conservation préalables aux prêts d'œuvres des collections et toute mesure dite

d'entretien courant (interventions modérées de dépoussiérage, nettoyage, consolidation ou refixage, retouche, premiers traitements en cas de sinistre et d'accident). Les préconisations et les présences en réunion en font notamment partie.

Chaque rapport doit être remis dans un délai compris entre quinze (15) jours et un (1) mois à compter de la réalisation de la prestation, selon sa nature. Tout rapport doit être rédigé avec rigueur, comporter des informations exactes et complètes, notamment les numéros d'inventaire conformes aux données transmises par l'EPMO, et être exempt d'erreurs de forme (orthographe, syntaxe, titrage, saisie). Tout manquement à ces exigences, rendant le document difficilement exploitable ou inclassable, est considéré comme un manquement. La répétition de trois manquements constatés est susceptible d'entraîner l'application de pénalités dans les conditions prévues au CCAP. Dans le cadre d'un groupement, le mandataire est responsable de la conformité et de la qualité de l'ensemble des rapports, y compris ceux rédigés par les cotraitants ; il en assure la validation préalable, la signature et est seul habilité à procéder à leur transmission à l'EPMO. Les lots concernés sont les lots 1,2 et 3 de la peinture, les dessins pièce à pièce (lot 5), les lots 8 et 9 (sculpture pierreux et métal).

- **Les interventions particulières (bons de commande) – tous les lots**

Ces interventions (restaurations et rapports de restauration/constats d'état) sont individualisables et non comprises dans l'entretien courant : il s'agit notamment des interventions selon les besoins, d'une œuvre, voire d'une série d'œuvres précises, avec restauration fondamentale ou courante, le nettoyage des tapis et tapisseries, le cas des constats d'état dans le cadre des expositions organisées par l'EPMO lorsque le prêteur le permet, des éventuels aller-voir chez le prêteurs dans le cadre des expositions temporaires, des préconisations techniques de conservation, restauration et/ou présentation de l'œuvre, notamment et le cas échéant pour l'emballage, le transport et le montage de l'œuvre. En cas d'indisponibilité du titulaire pour les prestations demandées dans le cadre des expositions temporaires, l'EPMO a la possibilité de faire appel à un prestataire extérieur.

Les prestations donnent également lieu, le cas échéant, à l'établissement d'un bilan annuel dont le contenu et la présentation doivent respecter une grille formalisée qui sera établie en conformité avec le conservateur référent, afin de garantir une restitution homogène et exploitable des données.

L'EPMO se réserve le droit d'annuler la prestation jusqu'à 24h avant sans frais ni indemnité ou pénalité.

1.3 Suivi de l'opération

Ces travaux seront réalisés sous le contrôle des conservateurs référents de chaque lot, indiqués ci-après ; et du chef de la bibliothèque du musée d'Orsay pour le lot 18 :

- Mme Anne Robbins, responsable de la restauration des peintures et le conservateur responsable de l'œuvre ;
- Mme Leïla Jarbouai et Mme Caroline Corbeau, responsable de la restauration des dessins ;
- M. Lionel Dufaux, responsable de la restauration des dessins d'architecture ;
- M. Edouard Papet et M. François Blanchetière, responsable de la restauration des sculptures ;
- Mme Elise Dubreuil et Anaïs Alchus, responsable de la restauration des arts décoratifs ;
- M. Thomas Galifot et Mme Marie Robert, responsables des photographies ;
- M. Matthieu Bonicel, responsable de la restauration de reliures et livres anciens.

Article 2. CONDITIONS MATERIELLES D'INTERVENTION

2.1 Installations internes à l'E.P.M.O.

Les restaurateurs auront à leur disposition :

- Un espace aménagé dans les réserves (sous-sol sans fenêtre)
- L'amenée de l'électricité et la fourniture de boîtiers électriques avec prises de courant (mono et triphasé),
- Une arrivée d'eau,
- La fourniture de lampes lumière du jour,
- Accès à la presse
- Accès à des moyens de levage de capacité usuelle (transpalettes, Trans gerbeur, chèvre, etc.) et des moyens d'accès aux œuvres (escabeau, échelle), sous réserve d'une coordination suffisamment anticipée avec les équipes du musée.
- L'EPMO dispose également de deux grands extracteurs de solvant, un microscope Dino lite, un pont roulant, une armoire à solvant.

Le restaurateur titulaire aura à sa charge les ustensiles et produits propres à ses besoins, et notamment les extracteurs de solvants ou masques de protection adaptés aux produits qu'il utilise.

Le stockage des matériaux, matériels et produits est soumis aux règlements de Sécurité et aux consignes données soit par le maître d'œuvre soit par le service de Sécurité de l'E.P.M.O. Ce stockage pourra être autorisé dans les zones réservées à cet effet, au 2e sous-sol, à condition qu'il soit propre et bien rangé et qu'il ne comporte aucun matériau dangereux ou inflammable. Tous les produits à risques importants devront être rangés dans des armoires à solvants. Le stockage est toutefois limité aux solvants légers. Les locaux n'ont pas de système d'extraction d'air adapté aux solvants.

Les interventions sur les sites de l'EPMO, pourront se dérouler notamment en salles, en réserve, dans les espaces aménagés, sur le parvis et sur les terrasses du musée d'Orsay, en réserves extérieures.

S'agissant de l'entretien des œuvres situées dans les salles d'exposition permanente, les interventions devront se faire en dehors des œuvres d'ouverture au public, soit le lundi, soit

avant 9h30 les jours d'ouverture. Une attention toute particulière sera portée à l'état des lieux occupés, qui devront être laissés dans un état de propreté impeccable.

Les restaurateurs devront se conformer aux horaires prévus par le règlement intérieur des sites de l'EPMO.

2.2 Installations du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)

Les œuvres non restaurées sur place le seront dans les ateliers du C2RMF, principalement au pavillon de Flore, ou le cas échéant à Versailles. L'utilisation des espaces et de leur équipement devra se faire en accord avec les chefs de filières ou d'ateliers respectifs, et conformément au règlement intérieur de cet établissement.

2.3 Installations extérieures

Il est a priori exclu que les œuvres soient traitées hors des musées et de leurs réserves, ou du C2RMF. Cependant, exceptionnellement, en cas d'espace insuffisant sur sites, certaines techniques peuvent être traitées dans l'atelier du restaurateur, après examen des conditions de sécurité présentées par l'atelier du restaurateur et accord du conservateur concerné et en privilégiant un transport réalisé par l'EPMO. Cela concerne principalement :

- les albums de dessins (lot n°4)
- les dessins d'architecture (lot n° 7)
- les ouvrages anciens (lot n°15)
- les photographies (lot n° 16)
- les textiles (lot 17)

Article 3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

3.1 Fourniture et mise en œuvre des matériaux

Les matériels et matériaux utilisés seront de première qualité et exempts de tout défaut pouvant mettre en cause leur stabilité, leur efficacité, réversibilité, et l'aspect des œuvres après restauration.

L'EPMO se réserve le droit d'effectuer à tout moment des prélèvements, essais et analyses – par l'intermédiaire du C2RMF - sur les matériaux mis en œuvre.

3.2 Qualité des produits et agréments

Tous les produits utilisés, de même que leur mise en œuvre, devront être autant que possible réversibles, stables et adaptés à l'œuvre (techniques d'exécution, supports, matériaux...).

Les produits utilisés, leur mode de présentation (solide, liquide), leur mode opératoire et les choix de mise en œuvre prévus seront à soumettre à l'EPMO- et le cas échéant au C2RMF - avant le début des travaux. L'EPMO pourra exiger des essais avant toute exécution définitive, ainsi que des contrôles de laboratoire. Dans tous les cas, l'EPMO pourra demander que ces produits aient reçu l'agrément du C2RMF. Le titulaire devra impérativement fournir au maître d'œuvre dans son rapport les fiches techniques détaillées des produits qu'il utilise.

3.3 Délais d'interventions

La disponibilité des restaurateurs doit être importante pour intervenir en cas d'urgence suite à 'un sinistre ou un accident sur une œuvre (article 4.2 de l'AE à compléter). En cas de crue de la Seine, pour chaque lot mais surtout pour la sculpture en raison de la fragilité et du poids des œuvres **(lot 8 à 11)**, un restaurateur devra être présent pendant la période d'évacuation des collections au niveau supérieur.

Le titulaire s'engage, dans ces situations, à être en mesure d'intervenir dans un délai maximal de vingt-quatre (24) heures à compter de la demande de l'EPMO.

Article 4. DESCRIPTIONS DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent marché sont organisées en lots, définis en fonction des techniques de restauration et de la nature des interventions à réaliser. Cette structuration vise à garantir une adéquation optimale entre les compétences des titulaires et les spécificités des œuvres concernées.

Les lots n°1 à n°7 concernent les interventions relatives aux peintures et aux dessins, couvrant l'ensemble des opérations liées à ces supports. Les lots n°8 à n°12 sont dédiés aux sculptures, en tenant compte de la diversité des matériaux et des techniques associées. Les lots n°13 à n°14 portent sur les arts décoratifs, intégrant les objets relevant de ces catégories et nécessitant des savoir-faire spécifiques. Le lot n°15 est spécifiquement dédié à la restauration des livres anciens. Le lot n°16 concerne les prestations relatives à la photographie lot 17 est dédiée la restauration et nettoyage des textiles. Enfin le lot 18 concerne les maquettes.

Peintures et dessins

Lot 1 - Constats d'état peinture, préconisations d'interventions et première mesures d'urgence.

- Établissement d'un constat rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies (photographies de haute-fidélité de l'ensemble, de détails, du cadre et du revers) –fichier électronique - de l'œuvre, remise d'une version papier (sur demande de l'EPMO) et des fichiers électroniques correspondants ;
- Préconisations d'interventions, d'exams ou analyses, d'études, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, et de présentation ;
- Études techniques et environnementales ; études de conservation préventive ;
- Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
- Premières mesures d'urgence immédiate ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO, notamment à la commission des restaurations à la demande de l'EPMO.

Lot 2 - Couche picturale peinture : interventions courantes et restaurations particulières

- Nettoyage : dépoussiérage, allègement de vernis, bichonnage, enlèvement des retouches, coulures, dépôts, éclaboussures, bronzines, coulures de peinture et de maroufle, etc.
- Interventions de consolidation : pose de facing, pré-consolidation d'urgence, refixage, etc.
- Retouche : réintégration de lacunes ponctuelles, reprise de repeints localisés, etc.
- Vernissage, etc.
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections, le dépôt des rapports intervenant après validation préalable par le mandataire conformément aux dispositions prévues au premier point, sur le serveur d'archivage dédié et selon les modalités techniques définies par l'EPMO ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre.

Lot 3 - Support peinture : interventions courantes et restaurations particulières

Support toile :

- Reprise de tension, pose de bandes de tension ;
- Enlèvement de scrupules ;
- Révision des bordages ;
- Reprise de déchirures localisées, d'accidents, d'enfoncements, de piqûres ;
- Pose de doublage de protection ;
- Reprise ou changement de châssis ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;

Support bois :

- Reprises de fentes ;
- Consolidation et/ou recollage des parties cassées et/ou mobiles, reprise des assemblages ;
- Réalisation de châssis-cadres ;
- Réalisation et mise en place de boîtes climatiques ;
- Traitement insecticide curatif et préventif ;
- Consolidation des bois fragilisés ;
- Déblocage de parquet ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre.

Lot 4 - Albums de dessins : interventions courantes et restaurations particulières

(Conservés au département des arts graphiques du musée du Louvre, au musée d'Orsay et au musée de l'Orangerie pour les nouvelles acquisitions)

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies ;
- Réalisation des constats d'état album dessin en français et en anglais pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs , ainsi que pour les prêts d'arts graphiques à l'extérieur ; ces constats sont réalisés en coordination avec la régie de l'EPMO, notamment pour la définition et l'harmonisation des modèles et trames utilisés, et en lien avec les opérations de restauration associées aux prêts ; le constat d'état doit être établi conformément aux exigences de la régie ; le restaurateur peut être amené à réaliser le constat d'état au départ en prêt, notamment lorsque le convoyeur désigné ne dispose pas de la spécialisation requise ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO, ainsi qu'à toute opération de communication, de présentation ou de médiation liée aux prestations réalisées, sur demande de l'EPMO.

Albums factices :

- Étude de l'album ;
- Démontage et remontage éventuel des feuilles d'œuvre dans le recueil d'origine ou conception et réalisation d'un nouveau système ;
- Interventions sur les dessins mêmes (nettoyage, renforts, comblement des lacunes) ;
- Interventions sur le système de reliure (reliure, plats de couverture, pages de garde, onglets, folios de support) ;
- Interventions visant à faciliter la consultation de l'album ;

- Extraction d'un ou plusieurs dessins en vue de leur exposition (présentation temporaire), puis réinsertion dans l'album ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.

Albums originaux (carnets à dessin, agendas, cahiers, livres avec illustrations originales ...) :

- Interventions sur la reliure (interventions sur les coutures, les plats, les pages de garde, les soufflets ...) ;
- -interventions sur les cahiers (dépoussiérage des fonds de cahiers, rétablissement de l'ordre des cahiers, coutures) ;
- Interventions sur les folios (nettoyage, interventions sur les déchirures, pliures, lacunes.....) ;
- Conception et réalisation d'un support adapté à la présentation (définition de l'angle d'ouverture, des matériaux de support adaptés ..) ;
- Conception et réalisation d'un emboîtement ou d'un conditionnement spécifique pour la conservation ou pour le transport ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO, ainsi qu'à toute opération de communication, de présentation ou de médiation liée aux prestations réalisées, sur demande de l'EPMO.

Lot 5 -Dessins pièce à pièce : entretien courant et restaurations particulières (Conservés au département des arts graphiques du musée du Louvre, au musée d'Orsay et au musée de l'Orangerie pour les nouvelles acquisitions)

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
-
- Démontage des anciens supports et montages inadaptés à la conservation, des anciennes charnières,
- Dépoussiérage, nettoyage à sec, atténuation de taches diverses, élimination de résidus d'adhésif, décontamination ;
- Doublage ;
- Mise à plat ;
- Interventions sur les déchirures, lacunes, épidermures, accidents, zones de fragilité (comblement des lacunes avec mise au ton, ou renforcement des bords, des anciennes pliures, etc.) ; renforts de papiers affaiblis, localisés ou généralisés ;
- Interventions sur les altérations : moisissures, foxing, taches, traces de colles d'anciens montages, etc. ;
- Interventions visant à assurer une meilleure protection des œuvres lors de la consultation (montages spécifiques avec intermédiaires, etc.) ;
- Montages de conservation particuliers, par exemple intégrant des anciens montages historiques à conserver ;
- Interventions liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Manipulation dans le cas d'œuvres très fragiles (pour une prise de vue photographique par exemple ...) ;
- Désencadrement ;
- Constats d'état ;

- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
 - Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
 - Études ;
 - Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
 - Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
-
- Réalisation des constats d'état dessin en français et en anglais pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs.
-
- Possible participation pour le convoiement et constats d'état dans le cas de co-organisations ou partenariat d'expositions comportant un nombre conséquent de dessins ;
 - Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO, notamment la commission des restaurations.

Lot 6- Pastels : interventions courantes et restaurations particulières

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
- Dépoussiérage, nettoyage à sec, atténuation de taches diverses, élimination de résidus d'adhésif, etc ;
- Mise à plat ;
- Interventions sur les déchirures, lacunes, épidermures, accidents, zones de fragilité (comblement des lacunes avec mise au ton, ou renforcement des bords, des anciennes pliures, etc.) ; renforts de papiers affaiblis, localisés ou généralisés ;
- Interventions sur les altérations : moisissures, foxing, taches,
- Montages de conservation particuliers, par exemple intégrant des anciens montages historiques à conserver ;
- Interventions liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Manipulation dans le cas d'œuvres très fragiles (pour une prise de vue photographique par exemple ...) ;
- Désencadrement ;
- Fabrication de paquets de conservation
- Participation au réencadrement avec préconisations de commandes de verres sur mesure et cadres sur mesure
- Constats d'état ;
- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition
- Études ;
- Assistance à la rédaction de cahiers des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Réalisation des constats d'état dessin en français et en anglais pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs.
- Possible participation pour le convoiement et constats d'état dans le cas de co-organisations ou de partenariat sur les sites de l'EPMO ou en extérieur d'expositions comportant un nombre conséquent de dessins.
- Réalisation d'un schéma décrivant le conditionnement des pastels, accompagné d'une description détaillée des modalités de mise en œuvre, des matériaux utilisés et des précautions prises afin de garantir la conservation et la sécurité des œuvres.
- Établissement de fiche de collection (évaluation de l'état sanitaire de la collection, préconisation de transport, avis consultatif de prêt, bilan sanitaire ...) , ces fiches étant établies à la demande de l'EPMO, selon un format harmonisé défini par celui-ci, et devant comporter l'ensemble des informations nécessaires à l'analyse, au suivi et à la prise de décision, avec un niveau de précision et de rigueur garantissant leur exploitabilité.
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO

Lot 7 Dessins d'architecture : interventions courantes et restaurations particulières

Pour l'ensemble du lot :

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO ;

1) Dessins

- Démontage des anciens supports et montages inadaptés à la conservation, des anciennes charnières, ...
- Dépoussiérage, nettoyage à sec, atténuation de taches diverses, élimination de résidus d'adhésif, etc. ;
- Doublage ;
- Mise à plat ;
- Interventions sur les déchirures, lacunes, épidermures, accidents, zones de fragilité (comblement des lacunes avec mise au ton, ou renforcement des bords, des anciennes pliures, etc.) ; renforts de papiers affaiblis, localisés ou généralisés ;
- Interventions sur les altérations : moisissures, foxing, taches, traces de colles d'anciens montages, etc. ;
- Interventions visant à assurer une meilleure protection des œuvres lors de la consultation (montages spécifiques avec intermédiaires, etc.) ;
- Montages de conservation particuliers, par exemple intégrant des anciens montages historiques à conserver ;
- Interventions liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Désencadrement ;
- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Études ;
- Bonne connaissance des techniques du dessin d'architecture ainsi que de ses procédés de reproduction (autographie, cyanotype, etc.) ;
- Assistance à la rédaction de cahiers des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.

2) Albums factices :

- Etude de l'album ;
- Démontage et remontage éventuel des feuilles d'œuvre dans le recueil d'origine ou conception et réalisation d'un nouveau système ;
- Interventions sur les dessins mêmes (nettoyage, renforts, comblement des lacunes) ;
- Interventions sur le système de reliure (reliure, plats de couverture, pages de garde, onglets, folios de support) ;
- Interventions visant à faciliter la consultation de l'album ;
- Extraction d'un ou plusieurs dessins en vue de leur exposition (présentation temporaire), puis réinsertion dans l'album ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;

3) Albums originaux (carnets à dessin, agendas, cahiers, livres avec illustrations originales.....) :

- Interventions sur la reliure (interventions sur les coutures, les plats, les pages de garde, les soufflets.....) ;
- Interventions sur les cahiers (dépoussiérage des fonds de cahiers, rétablissement de l'ordre des cahiers, coutures) ;
- Interventions sur les folios (nettoyage, interventions sur les déchirures, pliures, lacunes.....) ;
- Conception et réalisation d'un support adapté à la présentation (définition de l'angle d'ouverture, des matériaux de support adaptés ..) ;
- Conception et réalisation d'un emboîtement ou d'un conditionnement spécifique pour la conservation ou pour le transport ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.

4) Documents d'archives

- Dépoussiérage, nettoyage à sec, atténuation de taches diverses, élimination de résidus d'adhésif, etc ;
- Mise à plat ;
- Interventions sur les déchirures, lacunes, épidermures, accidents, zones de fragilité (comblement des lacunes avec mise au ton, ou renforcement des bords, des anciennes pliures, etc.) ; renforts de papiers affaiblis, localisés ou généralisés ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;

Sculptures

Lot 8 - Sculptures en matériaux pierreux : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement de constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
 - Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussures, taches, piqûres, etc.) ;
 - Traitement ponctuel d'armatures (passivation, retouches, etc.) ;
 - Traitement biocide ;
 - Pré-consolidation d'urgence ;
 - Consolidation par voie chimique (imprégnation, infiltration, refixage...) ou mécanique (collage, bouchage, renfort...) ;
 - Reprise d'assemblages ou de montages ;
 - Restitution d'éléments manquants ;
 - Reprise de fissures et de fentes ;
 - Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
 - Retouche, harmonisation d'ensemble ;
 - Pose de couche(s) de protection ;
 - Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ; études ;
 - Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
 - Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
 - Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
 - Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections ;
 - Possible intervention sur des objets mixtes dont le matériau principal sera le plâtre (type maquette d'architecture) ;
 - Réalisation des constats d'état sculpture pierreux pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs.
-
- Possible participation pour le convoiement et constats d'état dans le cas de co-organisations d'expositions
-
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
 - Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
 - Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
 - Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
 - Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO ;
 - Mise en caisse de certains modèles complexes et opérations d'emballage associées, incluant la définition des modalités de conditionnement adaptées, le choix des matériaux et la mise en œuvre des dispositifs nécessaires à la protection et à la conservation des œuvres lors de leur manipulation, stockage ou transport, ainsi qu'une prestation de conseil comprenant une réflexion sur les conditions d'emballage et la formulation de préconisations techniques associées.

Lot 9 - Sculptures en métal : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement de constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies ;
- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ;
- Enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Mesures d'urgence en cas d'accident ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ;
- Reprise de fissures et de fentes ;
- Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Pose de couche(s) de protection ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ;

- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre.

- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- En cas d'intervention urgente, le titulaire devant être en mesure d'intervenir dans un délai maximal de vingt-quatre heures à compter de la demande de l'EPMO, y compris en cas de crue de la Seine ou de toute situation exceptionnelle affectant la sécurité des œuvres ;
- Possible intervention sur des objets mixtes dont le matériau principal sera le métal (type maquette d'architecture) ;
- Réalisation des constats d'état sculpture métal pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO.

Lot 10 - Sculptures en cire : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement de constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Traitement ponctuel d'armatures (passivation, retouches, etc.) ;
- Traitement biocide ;
- Pré-consolidation d'urgence ;
- Consolidation par voie chimique (imprégnation, infiltration, refixage...) ou mécanique (collage, bouchage, renfort...) ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ;
- Restitution d'éléments manquants ;
- Reprise de fissures et de fentes ;
- Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ; études ;
- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO.

Lot 11 sculptures en bois ; entretien courant et restaurations particulières

- Établissement de constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies ;
- Entretien courant en salles : dépoussiérage quelques journées par an , réalisé de manière ponctuelle, sur demande de l'EPMO, dans la limite d'un nombre de journées défini annuellement, à titre indicatif au minimum trois (3) interventions par an ;
- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Traitement biocide ;
- Pré-consolidation d'urgence ;
- Consolidation par voie chimique (imprégnation, infiltration, refixage...) ou mécanique (collage, bouchage, renfort...) ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ;
- Restitution d'éléments manquants, les ajouts d'éléments nécessaires à cette restitution étant à la charge du titulaire ; toutefois, en fonction du montant ou de la nature des éléments à intégrer, l'EPMO se réserve la possibilité de procéder directement à la commande desdits éléments ;
- Reprise de fissures et de fentes ;
- Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ; études ;
- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- Possible intervention sur des objets mixtes dont le matériau principal sera le bois (type maquette d'architecture) ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO

Lot 12 - Médailles : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement de constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies ;
- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Marquage du n° d'inventaire ;
- Étude technique ;
- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...)
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO.

Arts décoratifs

Lot 13 - Objets d'orfèvrerie et d'éléments de décors d'ameublement en métal : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...)
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO

Entretien courant d'objets d'orfèvrerie

- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.), les produits d'oxydation à nettoyer ;
- Mesures d'urgence en cas d'accident ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ;
- Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Pose de couche(s) de protection ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ; contrôles et préconisations en matière de matériels muséographiques. ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; incluant l'ensemble de la documentation réunie dans le cadre de la restauration, rédigé selon le format type défini par l'EPMO le cas échéant, validé préalablement par le mandataire et transmis dans des formats exploitables compatibles avec les exigences d'archivage et de versement sur les bases de données de l'EPMO.

Entretien d'éléments de décors d'ameublement en métal

- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Mesures d'urgence en cas d'accident ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ; intervention à l'interface meuble – décor ; interventions ponctuelles ou légères sur les parties en bois du mobilier ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Pose de couche(s) de protection ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;
- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections.

Lot 14 - Domaine des arts du feu (verre, céramique, émail) : entretien courant et restaurations particulières

- Établissement d'un constat d'état, pour la collection, rédigé selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
- Nettoyage : dépoussiérage, dégrassement, enlèvement d'étiquettes ou de cartels anciens ; enlèvement des dépôts (éclaboussure, taches, piqûres, etc.) ;
- Mesures d'urgence en cas d'accident ;
- Reprise d'assemblages ou de montages ;
- Reprise de fissures et de fentes, bouchages, comblements ;
- Reprise ou aménagement des systèmes de présentation ;
- Retouche, harmonisation d'ensemble ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Préconisations d'interventions, assistance à la rédaction de cahier des charges de restaurations fondamentales ;

- Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
- Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections ;
- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers ;
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO ;
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO.

Reliures et livres anciens.

Lot 15-Restauration de reliures et livres anciens

Le présent lot concerne exclusivement des prestations de restauration de reliures et de livres anciens relevant d'interventions de conservation et de restauration patrimoniale. Sont seules comprises dans le périmètre du présent lot les interventions visant à stabiliser, conserver ou restaurer l'intégrité matérielle et historique des ouvrages, dans le respect des principes déontologiques de la restauration du patrimoine. En conséquence, les opérations de reliure dite courante ou classique, entendues comme des prestations de reliure à des fins d'usage, de confort de consultation ou de simple remise en état sans objectif de conservation patrimoniale, sont expressément exclues du périmètre du présent marché. Le titulaire s'engage à adapter ses interventions aux caractéristiques patrimoniales des ouvrages, en privilégiant des techniques réversibles, compatibles avec les matériaux d'origine et respectueuses de l'intégrité des œuvres.

- Établissement d'un constat d'état pour la collection rédigée selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; annotation des photographies.
- Débrochage, plaçure et réparations :

Un débrochage permettra de ne pas endommager les fonds de cahiers.

Si nécessaire, ceux-ci seront renforcés avec un papier permanent ou papier japon. Toutes les agrafes et rubans adhésifs doivent être ôtés.

Les feuillets seront gommés et nettoyés.

Les déchirures de papier seront réparées, les lacunes comblées au papier japon en adéquation avec la teinte et le grammage du papier ; si nécessaire un doublage sera exécuté.

Les couvertures ainsi que les gravures, planches, hors-texte seront montées sur onglets. Tout corps d'ouvrage comportera un cahier d'un minimum de deux feuillets doubles de garde blanche en début et en fin.

La couture se fera exclusivement sur rubans et de préférence à la main.

- Traitement du corps d'ouvrage :

Si un massicotage est effectué, il se fera de manière à préserver le texte, les notes marginales, les illustrations et les encarts ou cartes pliés. Le rognage des trois tranches sera effectué au plus

- juste et ne devra pas excéder 2 mm par tranche ;
- Une reliure dite « à la Bradel » sera exécutée si la taille et le poids du corps d'ouvrage le permettent, dans le cas contraire la passure en carton des rubans est obligatoire (les matériaux de couverture seront la toile métis (lin et coton) à fil régulier et à tissage serré sera de qualité supérieure et aura reçu un traitement antifongique ou la toile buckram à enduction 100 % acrylique et auront un grammage supérieur ou égal à 260 g/m². La couleur choisie sera précisée sur le bordereau de travail) ;
 - Doublage partielle ou total (mettre une couche de papier japon très fine (recto/verso) – séparation du papier ;
 - Désacidification du papier du XIX siècle ;
- Les livres anciens :
- Seront restaurés et remis en état en gardant le maximum d'éléments d'origines, en utilisant les techniques de l'époque.
 - Rapport d'intervention (version papier sur demande et numérique) ; ils seront envoyés par courrier électronique.
 - Conseil ; préconisations en matière de conservation, stockage, emballage ;
 - Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
 - Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
 - Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
 - Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
 - Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO

Photographies

Lot 16 - Photographies, compris daguerréotypes-conservation restauration : entretien courant et restaurations particulières

- Rédaction de constats d'état individuels ou de corpus assortis (ou non) de propositions d'interventions et de rapports de traitement ;
- Désencadrement (**surtout pour les daguerréotypes**) ;
- Nettoyage à sec par aspiration avec appareil à filtration absolue, brossage et/ou gommage ; Si souhaité par le responsable des collections : gommage des numéros et/ou inscriptions manuscrites au graphite, atténuation des tampons (eau ou autre solvant organique) ;
- Démontage mécanique d'un support secondaire (avec ou sans apport d'humidité ; avec ou sans solvant organique autre que l'eau ; avec ou sans chaleur) ;
- Élimination des résidus d'adhésif, des anciennes charnières et/ou des rubans auto-adhésifs ;
- Atténuation du jaunissement et des taches diverses (dont auréoles d'humidité) par nettoyage humide, au besoin après protection générale d'un support très affaibli ou protection localisée d'un tracé hydrosoluble ;
- Renfort de papiers affaiblis par un ré encollage ;
- Atténuation de taches diverses (dont rubans auto-adhésifs) à l'aide de solvants organiques autres que l'eau ;
- Renfort localisés : réparation de déchirures et comblements de lacunes ;
- Renfort généralisé par doublage sur un papier de nature et de grammage appropriés ;
- Aplanissement ;
- Retouche et/ou mise au ton ;
- Pose de charnières, avec ou sans montage subséquent en passe-partout ou sur tout autre support défini par le responsable des collections (panneau de polycarbonate, etc.) ;
- Montage de conservation pour les daguerréotypes, photographies sur verre; exceptionnel pour les épreuves sur papier ;
- Assistance à la rédaction de cahier des charges en vue de restaurations fondamentales ;
- Rapport d'intervention (version papier et numérique) ;
- Versement de la documentation sur le serveur de la base de données des collections ;

- Missions ponctuelles de convoiements, sur sollicitation de l'EPMO, lors d'exposition hors les murs, de co-organisation d'exposition ou de prêt d'œuvres à un tiers,
- Réalisation, sur sollicitation de l'EPMO, des constats d'état en français et en anglais le cas échéant, pour les expositions organisées par l'EPMO ou dans le cadre des expositions hors les murs, sous réserve de l'accord du prêteur, in situ, chez le prêteur ou chez le partenaire de l'EPMO.
- Interventions, sur sollicitation de l'EPMO, liées aux exigences spécifiques d'une exposition temporaire (montages spécifiques, conception et/ou réalisation d'un conditionnement particulier pour le transport ou la présentation, ...) ;
- Préconisations en matière de conservation, stockage, emballage, transport, exposition de l'œuvre ;
- Participation aux réunions pouvant être organisées selon besoin par l'EPMO.

Les prestations du titulaire s'inscrivent dans un environnement opérationnel impliquant une coordination étroite avec les différents services de l'EPMO, notamment dans le cadre des expositions temporaires. À ce titre, le titulaire est tenu d'assurer une collaboration active avec les services concernés, incluant le cas échéant la Direction des expositions (DDEX), afin de garantir la cohérence des interventions et la bonne circulation de l'information, en évitant tout cloisonnement dans la mise en œuvre des prestations.

Le titulaire est attendu sur un haut niveau de compétence technique, de réactivité et de qualité dans la production des livrables, notamment les comptes rendus et rapports d'intervention. Il est également attendu du titulaire une capacité d'adaptation et de souplesse dans l'exécution des prestations, en particulier dans la formulation de préconisations et de conseils, afin de répondre de manière pragmatique aux besoins exprimés par l'EPMO.

Les échanges oraux, conseils ponctuels et préconisations formulés dans le cadre du suivi courant des prestations, notamment lors de réunions, d'échanges informels ou de sollicitations ponctuelles de l'EPMO, sont réputés inclus dans les prestations du marché et ne peuvent donner lieu à une facturation distincte.

Textiles

Lot 17 : Restauration et nettoyage de textiles

Par textile, on entend notamment les tapisseries, tapis, garnitures textiles de sièges (hors rembourrage), garnitures de lit ainsi que les coupons de tissu montés ou libres.

Les prestations comprennent :

- L'établissement de constats d'état pour les collections, rédigés selon un modèle défini en concertation avec les conservateurs concernés, incluant notamment l'annotation des supports photographiques ;
- La réalisation d'interventions de conservation, de protection et de restauration sur des textiles de nature et de composition variées, incluant les garnitures textiles montées sur des sièges anciens, à l'exclusion des opérations de rembourrage ;
- Les opérations de nettoyage et de dépoussiérage ;
- La restitution de manques éventuels, notamment par la pose de textiles teintés et mis à la couleur, la consolidation avec ou sans dépose, les opérations de couture et toute intervention visant à assurer le maintien des œuvres dans les meilleures conditions de conservation en vue de leur présentation ;
- La réintégration de lacunes au cas par cas ;
- Le doublage des textiles et la restauration de tapisseries ;
- La mise en œuvre d'interventions de conservation préventive, incluant notamment les opérations de rentrayage et de renforcement des supports textiles, en particulier pour les broderies ;
- Les opérations de consolidation ;
- L'assistance au conditionnement des œuvres, incluant la proposition et la création de dispositifs adaptés ;
- La manipulation, le conditionnement et la mise en place de supports adaptés, ainsi que l'assistance au transport, à la réception et à l'installation des œuvres ;
- La conception et la mise en œuvre de systèmes de montage, d'encadrement ou de suspension (notamment pose de sangles pour accrochage) ;
- L'entretien des œuvres et le contrôle des conditions de conservation ;
- La formulation de préconisations d'intervention ainsi que de recommandations relatives aux conditions optimales de conservation des textiles, notamment en réserves, incluant le cas échéant l'étude des matériaux les plus adaptés ;
- L'assistance à la rédaction de cahiers des charges pour des opérations de restauration fondamentale ;
- La production de rapports d'intervention (version papier sur demande et version numérique), incluant l'ensemble de la documentation réunie dans le cadre des prestations ;

- La réalisation de constats d'état textiles dans le cadre des expositions organisées par l'EPMO sur ses sites, sous réserve de l'accord des prêteurs ;
- La participation, le cas échéant, aux opérations de convoiement et à la réalisation de constats d'état dans le cadre de co-organisations d'expositions.
- Les interventions sont réalisées soit dans les ateliers du titulaire, soit sur site pour les œuvres de petit format ou lorsque les contraintes de conservation ou d'exploitation le justifient.
- Sont expressément exclues du périmètre du présent marché les opérations de garniture de sièges, entendues comme les travaux de rembourrage, ainsi que toute prestation de tapisserie en sièges ne relevant pas d'une démarche de conservation-restauration patrimoniale ;
- Réalisation des constats d'état textile pour les expositions organisées par l'EPMO sur ses sites dans la mesure du possible et de l'accord des prêteurs ;
- Possible participation pour le convoiement et constats d'état dans le cas de co-organisations d'expositions.

Les interventions seront menées soit dans des ateliers extérieurs, soit sur place pour les petits formats.

Est exclu du marché : la garniture des sièges, les opérations des garnitures de siège. Qui est le rembourrage. À l'exclusion de travaux de tapisserie en sièges et de garniture.

Maquette

Lot 18 Les maquettes

Le présent lot concerne des prestations relatives à la conservation, la restauration, le montage et la manipulation de maquettes de décors appartenant à des institutions tierces. Il est précisé que ces maquettes n'appartiennent pas à l'EPMO mais à la Bibliothèque-musée de l'Opéra – Bibliothèque nationale de France. À ce titre, les prestations comprennent notamment la gestion de rotations régulières, à raison de deux (2) rotations par an portant sur trois (3) maquettes.

Les interventions sont réalisées principalement dans l'atelier du titulaire, qui doit, à ce titre, justifier de la disponibilité d'un espace adapté aux dimensions, à la fragilité et à la complexité des œuvres traitées.

Le titulaire doit disposer de compétences avérées et d'une expérience significative dans la restauration et la manipulation de ce type de pièces, caractérisées par la diversité et la fragilité de leurs matériaux, incluant notamment le carton, le papier et les techniques graphiques associées (encres, crayons, aquarelles, gouaches).

Les prestations comprennent notamment :

- La restauration et la consolidation de l'ensemble des éléments constitutifs des maquettes ;
- Le dépoussiérage ;
- L'élaboration de supports rigides adaptés, pour des éléments de petite à grande dimension ;
- La fabrication et la fourniture des plans nécessaires (sols, fonds et éléments associés) ;
- Le montage de l'ensemble des éléments composant les maquettes, y compris les éléments scénographiques (praticables, structures, etc.), pouvant présenter un degré de complexité élevé à très élevé ;
- Le montage des châssis fournis par le musée d'Orsay ;
- Le montage et la fixation des trois maquettes dans leurs châssis respectifs ;
- La réalisation d'opérations d'« aller-voir » et la coordination avec les institutions partenaires ;
- La fourniture des éléments nécessaires au montage, incluant le petit matériel ;
- La rédaction de fiches de montage et de fiches d'intervention.

Les prestations comprennent également les opérations logistiques associées :

- Le transport des maquettes vers l'atelier du titulaire préalablement à leur montage ;
- La gestion des rotations sur site ;
- L'installation des maquettes au musée d'Orsay ;
- Le démontage des maquettes précédemment exposées ;
- Le retour des maquettes à la Bibliothèque-musée de l'Opéra à l'issue de leur présentation.

Le titulaire peut être amené à participer à des réunions à la demande de l'EPMO, dans le cadre du suivi et de la coordination des prestations.

Article 5. DOCUMENTATIONS

La documentation comprend principalement les constats d'état pour les collections et ceux des expositions, les études préalables, les rapports d'intervention, les reportages photographiques, analyses, relevés et cartographies.

En cas de groupement d'entreprise, les membres du dit groupement fournissent une documentation homogène avec une présentation identique.

5.1. Les constats d'état

5.1.2. Les constats d'état des collections de l'EPMO.

Chaque constat d'état sera rédigé en français selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés. Le constat d'état pourra être rédigé également en anglais pour des œuvres incluses dans une exposition temporaire faisant l'objet d'une co-organisation avec un partenaire étranger.

Il est demandé de façon systématique une documentation photographique constituée par des photographies numériques de haute définition complète et annotée pour chaque item (photographies de l'ensemble, de toutes les faces, de détails). A noter en particulier pour le lot n° 1 : photographie d'ensemble (cadre compris) face et revers ; photos de détails.

5.1.3. Les constats réalisés pour les expositions de l'EPMO sur ses sites ou à l'extérieur.

Pour les constats réalisés sur les sites de l'EPMO lors de l'arrivée des œuvres ou leur départ : Le Constat de l'œuvre sera complété en français et/ou en anglais avec la documentation photographique adéquate.

Pour les constats réalisés à l'extérieur de l'EPMO, notamment chez les prêteurs ou dans leur lieu de stockage : constat d'état sera rédigé en français et en anglais si le prêteur est étranger ou si l'œuvre est incluse dans une exposition temporaire faisant l'objet d'une co-organisation avec un partenaire étranger, Le document devra être rendu obligatoirement sur fichier numérique et sous forme imprimée avec la documentation photographique numérique adéquate.

5.2. Les rapports d'intervention, reportages photographiques, analyses, relevés et cartographies

Cette documentation sera rédigée en français selon un modèle à établir avec les conservateurs concernés ; avec annotation des photographies.

5.2.1. Documentation photographique de suivi de travaux

Le titulaire du présent marché devra constituer une documentation photographique numérique complète sur les différentes étapes et processus de restauration, comprenant des clichés comparatifs généraux et de détail, avant, pendant et après restauration, ou éventuellement des tirages argentiques en couleur (deux jeux complets).

5.2.2. Dossier documentaire, rapport final

Dispositions générales

Dans le cadre de son marché, le titulaire devra fournir, au terme des travaux, un dossier détaillé sur les restaurations effectuées. Il devra rendre compte, à travers les photographies, les prélèvements, les analyses, les essais et les cartographies, de chaque étape d'intervention depuis les travaux préliminaires jusqu'à l'achèvement complet de la restauration. Il devra comporter, outre ces documents, un texte de synthèse rédigé et suffisamment détaillé.

Dispositions particulières

Le dossier devra contenir notamment, pour une œuvre, ou selon les cas, pour une série :

- Un constat d'état avant intervention, et le repérage des diverses altérations sur une photographie ou copie de photo, selon un code graphique légendé,
- Une note descriptive et technique sur les travaux réalisés (ou par campagne pour les ensembles de dessins ou de photographies), détaillant :
- La justification par le restaurateur de son mode de restauration et la présentation de sa démarche intellectuelle,
- les techniques et les produits utilisés pour les opérations de restauration ; le nom des produits, leur conditionnement, leur mode d'application et leurs propriétés, leurs fiches techniques,
- les compléments à produire sur les plans fournis par le maître d'œuvre
- une étude technique de l'œuvre le cas échéant ;

- Une note de synthèse et de conclusion pour chacune des étapes d'intervention ;
- Un reportage photographique du processus de restauration comprenant des clichés comparatifs généraux et de détail, avant, pendant et après restauration.

5.3. Livraison et format de la documentation des œuvres des collections de l'EPMO.

TMS:

L'EPMO dispose d'une base de données de gestion des collections, dénommée « TMS » (The Museum System), permettant la centralisation, la consultation et l'exploitation des données relatives aux œuvres et aux interventions de conservation-restauration.

Dans ce cadre, les documents produits au titre du présent marché (constats d'état, rapports d'intervention, documentation photographique, analyses, relevés et cartographies) ont vocation à être intégrés dans cette base de données, selon des modalités techniques définies par l'EPMO.

À ce titre, l'EPMO se réserve la possibilité de demander au titulaire de produire des livrables compatibles avec les exigences de la base de données, notamment en termes de formats de fichiers, de structuration des documents et de nommage.

L'EPMO pourra également, le cas échéant, solliciter du titulaire la transmission des documents de manière à permettre leur intégration directe dans la base, voire leur saisie partielle, selon des modalités précisées en cours d'exécution du marché.

Ces exigences ne présentent pas un caractère systématique et ne sont applicables que sur demande expresse de l'EPMO.

Article 6. Examens et analyses, essais

Les examens et analyses sont à la charge de l'E.P.M.O. ou du C2RMF. Si le restaurateur souhaite faire appel à un laboratoire privé, il devra pour ce faire auparavant obtenir l'accord écrit du conservateur. La personne publique passera alors commande auprès d'un laboratoire et réglera les dépenses qui en découlent, conformément à la réglementation en vigueur en termes d'achat public.

Article 7. Communication

Toute communication relative aux prestations réalisées dans le cadre du présent marché, notamment à des fins de publication, de présentation, de diffusion ou de valorisation (y compris sur des supports numériques, institutionnels ou réseaux sociaux), est strictement encadrée. À ce titre, le titulaire ne peut procéder à aucune communication sans avoir préalablement sollicité et obtenu l'accord exprès de l'EPMO. Cette exigence s'applique à toute utilisation d'informations, de données, d'images ou de documents relatifs aux œuvres ou aux interventions réalisées. Le titulaire s'engage à respecter les règles de confidentialité applicables et à ne divulguer aucune information sans autorisation préalable.